

L'accompagnement des demandes individuelles

A chaque étape de votre carrière professionnelle, vous pouvez avoir besoin de l'aide d'un conseil disposant de compétences et d'une expérience spécifiques à vos préoccupations : évolution de carrière, relations avec sa hiérarchie, ambiance de travail, rupture de contrat, formation, ...

Nous sommes là pour vous aider.

Interlocuteur	Contact	Type de sollicitation	Ressources et réseau	Accès
Représentants du personnel	A. Castro - 0679066821 F. Clauce - 0685193715 É. Hincelin - 0679453338 F. Prudhomme - 0610622725 J. Thomas - 0609416146	Informations sur les instances sociales et les Conseil de centre et d'administration. Appuis sur les questions courantes.	Bonne connaissance du fonctionnement de nos instances et des principaux dossiers d'actualité au CNPF. Réseau des adhérents et sympathisants EFA-CGC du CNPF.	Accessible à toutes et tous les collègues qui ont une demande.
Permanent syndical	F. Clauce - 0685193715	Questions nécessitant une analyse précise ou individualisée des textes et du contexte. Appui individuel tout au long des procédures.	Temps disponible pour approfondir les questions posées et expérience des dossiers traités. Réseau des permanents EFA-CGC des établissements du ministère de l'agriculture et de l'environnement. Intervention de la secrétaire générale d'EFA-CGC si besoin avec accès au comité technique ministériel.	Accessible à toutes et tous les collègues qui ont une demande.
Permanents de la fédération SP CFE-CGC	Par l'intermédiaire du permanent syndical.	Analyse juridique pointue sur des sujets complexes ou nécessitant une consultation de la jurisprudence notamment.	Une équipe de salariés et permanents spécialisés dans chaque domaine et présent dans les grandes instances paritaires nationales pour les trois versants de la fonction publique	Accès préférentiel pour les adhérents et sympathisants d'EFA- CGC.
Avocats	Par l'intermédiaire d'une décision du bureau d'EFA- CGC	Appui juridique pour une procédure amiable ou contentieuse.	Dispositif de protection juridique de la fédération SP CFE-CGC et convention avec un l'avocat d'EFA-CGC.	Prise en charge pour les adhérents EFA-CGC. Tarif préférentiel pour les non adhérents.

En adhérant à EFA-CGC, vous disposez de la prise en charge de votre protection juridique en cas de besoin dans votre parcours professionnel (montant de l'adhésion après déduction des impôts de 66 % : 36,72€ en catégorie B et 44,88€ en catégorie A1).